

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 22 avril 2014, et ce, à laquelle sont présents :

M. Rémy Tillard,	président
M ^{me} Manon Villeneuve,	vice-présidente
M ^{me} Chantal Ayotte,	commissaire
M. Yves Charette,	commissaire
M. Robert Danis,	commissaire
M ^{me} Sylvie DoRay Daigneault,	commissaire
M ^{me} Céline Dunberry,	commissaire
M. Serge Forget,	commissaire
M ^{me} Lyne Gaudreault,	commissaire
M ^{me} Lison Girard,	commissaire
M. Karim Khimjee,	commissaire
M. Michel Lanthier,	commissaire
M ^{me} Chantal Laurin,	commissaire
M ^{me} Lucette Lauzon-Pitre,	commissaire
M. André Lemay,	commissaire
M. Alain Leroux,	commissaire-parent
M. Martin Reid,	commissaire
M ^{me} Martine Renaud,	commissaire

tous les membres du conseil des commissaires et formant quorum. M^{me} Lise Allaire, directrice générale, M. Michaël Charette, directeur général adjoint, M^{me} Guylaine Desroches, directrice générale adjointe et M^{me} France Trudeau, directrice générale adjointe sont présents. M^{me} Lise Allaire, directrice générale, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

M. Simon Bernier, M^{me} Karine Forget, M^{me} Mélanie Pagé, M. Christian F. Paradis et M. Ian Vallée ont motivé leur absence.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Rémy Tillard, président, ouvre la séance. Il est 19 h.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

PARTICIPATION À DISTANCE DE DEUX COMMISSAIRES À UNE SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES À L'AIDE DE MOYENS DE COMMUNICATION (R-5015/SSGC)

CONSIDÉRANT le règlement 0204 permettant aux commissaires de participer à une séance du conseil des commissaires à l'aide de moyens de communication;

CONSIDÉRANT QUE conformément audit règlement M^{me} Chantal Laurin et M. Robert Danis ont donné l'avis préalable requis;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Lison Girard, commissaire, d'autoriser M^{me} Chantal Laurin et M. Robert Danis à participer à la présente séance à distance par voie téléphonique.

Adopté

DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (R-5016/SSGC)

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie DoRay Daigneault, commissaire, de dispenser M^{me} Lise Allaire de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2014.

Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (R-5017/SSGC)

M. Alain Leroux, commissaire-parent, PROPOSE l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2014.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (R-5018/SSGC)

M^{me} Lyne Gaudreault, commissaire, PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
 - 2.1 Participation à distance de deux commissaires à une séance du conseil des commissaires à l'aide de moyens de communication;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Parole à l'assemblée;
7. Parole aux élèves;
8. Présentation des résultats de l'école du soir au secondaire;
9. Calendrier des épreuves de fin d'année au secondaire;
10. Nomination d'un coordonnateur au Service des ressources financières;
11. Nomination d'une direction adjointe au centre d'études professionnelles;
12. Objectifs, principes et critères de répartition budgétaire 2014-2015;
13. Dépôt des zones à risque;
- PAUSE
14. Adoption du cadre organisationnel des services de garde en milieu scolaire 2014-2015;
15. Demande de renouvellement du programme régional : Cheerleading;
16. Demande de renouvellement du programme régional : Football;
17. Choix du nom permanent de l'école primaire Lafontaine;
18. Suivis aux questions diverses de la dernière rencontre;
19. Questions diverses;
20. Information du comité de parents;
21. Information de la vice-présidence;
22. Information de la présidence - nouvelles et courrier;
23. Information de la direction générale;
24. Tour de table - partage d'informations;
25. Levée de l'assemblée.

La présidence est autorisée à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

- M^{me} Marie-Pier Bergeron, coordonnatrice et M. Sylvain St-Onge, directeur général de la Société d'autisme des Laurentides - Ils recherchent une école pour un camp de jour à l'été 2014 étant donné que l'école de l'Horizon-Soleil est non disponible pour cause de travaux.

PAROLE AUX ÉLÈVES

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉCOLE DU SOIR AU SECONDAIRE

Pour information

CALENDRIER DES ÉPREUVES DE FIN D'ANNÉE AU SECONDAIRE

Pour information

NOMINATION D'UN COORDONNATEUR AU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES (R-5019/SRH)

CONSIDÉRANT la démission de M. Simon Richer, directeur adjoint au Service des ressources financières;

CONSIDÉRANT les concours C-2013-494 et C-2013-494-1;

CONSIDÉRANT les efforts importants de recrutement pour doter le poste;

CONSIDÉRANT le fait que la meilleure candidate rencontrée a un profil qui répond davantage à celui de coordonnateur;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection qui a eu lieu le 8 avril 2014;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, de doter temporairement le poste de direction adjointe par celui de coordonnateur. Au moment jugé opportun par la directrice générale, le poste de direction adjointe pourra être ouvert et les deux coordonnateurs actuellement en poste pourront alors aspirer à une promotion suite à un concours de sélection (l'un des deux postes de coordonnateur sera alors aboli). Dans le cas où une de ces personnes n'est plus à l'emploi de la CSRDN, le poste de direction adjointe sera ouvert à l'ensemble des cadres et à l'externe si nécessaire. Dans cette perspective, M^{me} Chloé Bégin est nommée à titre de coordonnatrice au Service des ressources financières et délègue à la directrice générale le pouvoir de déterminer la date d'entrée en fonction.

Adopté

NOMINATION D'UNE DIRECTION ADJOINTE AU CENTRE D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (R-5020/SRH)

CONSIDÉRANT la promotion de M. Stéphan Laurence;

CONSIDÉRANT le concours C-2013-497;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, de nommer à titre de direction adjointe au centre d'études professionnelles, la personne recommandée par le comité de sélection qui a eu lieu le 14 avril 2014, à savoir M. Martin Lachapelle et de délèguer à la directrice générale le pouvoir de déterminer la date d'entrée en fonction.

Adopté

OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION BUDGÉTAIRE 2014-2015 (R-5021/SRF)

CONSIDÉRANT l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la consultation auprès du comité consultatif de gestion (CCG) le 24 avril 2014;

CONSIDÉRANT la consultation auprès du comité de parents le 5 mai 2014;

CONSIDÉRANT les travaux du comité budget;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, d'autoriser le lancement de la consultation relativement aux objectifs, principes et critères de répartition budgétaire 2014-2015.

Adopté

DÉPÔT DES ZONES À RISQUE (R-5022/SOST)

CONSIDÉRANT la pertinence et la nécessité de réviser annuellement les zones à risque pour les élèves marcheurs de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord;

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'organisation scolaire et du transport a réalisé une analyse sur les besoins d'ajout ou de modification des zones à risque;

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'organisation scolaire et du transport a réalisé une consultation en conformité avec les dispositions de la politique relative au transport scolaire;

CONSIDÉRANT QUE le projet de révision des zones à risque a été approuvé par les membres du comité consultatif du transport lors de sa rencontre du 17 avril 2014;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lucette Lauzon-Pitre, commissaire, d'adopter les zones à risque telles que décrites ci-dessous en fonction de l'année scolaire 2014-2015.

ZONES À RISQUE 2014-2015

ÉCOLE	ZONES À RISQUE
à l'Orée-des-Bois	rue Saint-Nicolas montée Filion
à l'Unisson	rue Victor rue Charles, entre l'autoroute et la rue Brault boulevard du Curé-Labelle, côté est, numéros civiques impairs rue Brault rue Lapointe entre l'autoroute et la rue de la Bretagne
aux Quatre-Vents	boulevard du Curé-Labelle, au nord de la rue de la Paix rue Victor, entre l'autoroute des Laurentides et la rue Léveillé boulevard du Curé-Labelle, côté est, numéros civiques impairs
Bellefeuille	rue des Lacs rang Saint-Camille boulevard de La Salette
Bouchard	rue des Érables et rues collectrices, vers l'est rue Principale, à l'ouest de Lacasse rue Principale, à l'est de des Érables
Cap-Jeunesse	boulevard Saint-Antoine, à l'est de la 36 ^e Avenue
Dansereau/Saint-Martin	rue Principale, entre King & des Érables, côté sud (numéros civiques impairs) rue des Érables rue Queen, à l'est de King rue Principale, à l'est de des Érables rue Principale, au nord de Tri-Jean (ou du Moulin), côté est (numéros civiques pairs 206 et -)
de l'Envolée	rue du Roi-Charles
de l'Horizon-Soleil	boulevard Lachapelle (route 158)
de la Croisée-des-Champs	rue Charles, à l'est de Boileau, côté nord, numéros civiques impairs
De La Durantaye	aucune
de la Source	rue Lamontagne
de la Volière	chemin de la Rivière-du-Nord
des Hauts-Sommets	boulevard du Curé-Labelle, au nord de Marcotte
des Hautbois	côte Saint-Paul montée de l'Église
des Hauteurs	chemin des Hauteurs
des-Studios	montée Saint-Nicolas boulevard Roland-Godard
des Falaises	boulevard du Curé-Labelle chemin du Lac-Écho
du Champ-Fleuri	boulevard du Lac Saint-François, à l'est de Des Chênes boulevard du Curé-Labelle (route 117)
du Joli-Bois	rue de Val-des-Chênes, entre Godard et du Boisé rue du Boisé chemin de la côte Saint-André rue Godard chemin de Val-des-Lacs
Dubois	aucune
Frenette	aucune

Conseil des commissaires – 22 avril 2014

Jean-Moreau	boulevard Sainte-Sophie (en excluant les numéros civiques impairs entre Morel et 4 ^e Rue) rue Masson, au sud de Saint-Wilfrid rue Clément, au sud de Jolivet
L'Oasis	rue de l'Aéroparc, au sud de Bradford rue Hamford, au nord de Gougeon rue Principale, à l'ouest de l'Aéroparc et rues collectrices rue Principale, entre l'Aéroparc et Gilbert, côté nord (numéros civiques impairs)
Mariboisé et La Fourmilière	rue Brière, au sud de Blanchard
Mer-et-Monde	rue du Côteau rue de la Randonnée chemin Saint-Nicolas
Mirabel (secondaire)	boulevard du Curé-Labelle au nord d'Athanas-Plante côte Saint-Pierre
Notre-Dame	aucune
Polyvalente Lavigne	avenue Argenteuil, au sud de des Colibris chemin de l'Île-aux-Chats, au sud de des Hirondelles
Polyvalente Saint-Jérôme	aucune
Prévost	boulevard de La Salette rue Bélanger, à l'est de Laviolette boulevard Roland-Godard boulevard de l'Industrie rue Lajeunesse, à l'ouest de Monseigneur-Dubois boulevard Grignon, au nord de Mgr-Dubois rue Laviolette, au nord de Mgr-Dubois
Primaire Lafontaine	aucune
Richer	montée Sainte-Thérèse
Sacré-Cœur	boulevard des Hauteurs, au nord de la 120 ^e Avenue boulevard du Curé-Labelle, au nord de la 106 ^e Avenue rue Saint-Georges chemin des Hauteurs (entre boulevard Lafontaine et 114 ^e Avenue)
Saint-Alexandre	rue Principale, à l'est de Émilie rue Béthanie, entre Catherine et Watson Drive (côté est)
Saint-André	rue Wales route des Seigneurs route du Long-Sault à l'ouest de la route des Seigneurs et au sud de la rue Wales
Sainte-Anne	route Sir-Wilfrid-Laurier (route 158) boulevard de Saint-Canut, à l'est de Dupuis boulevard de Saint-Canut, à l'est de Leblanc jusqu'à l'école, côté nord (numéros civiques impairs) rue Dupuis
Sainte-Paule	rue Bélanger, entre boul. Maurice et Melancon, côté nord (numéros civiques impairs) rue Lajeunesse, entre Laviolette et Labelle
Sainte-Sophie	aucune
Sainte-Thérèse	rue Lachapelle, entre le boulevard des Laurentides et la 20 ^e Avenue (côté sud)
Saint-Hermas	rue Charles-Léonard, au nord de Julie rue Lalande, à l'ouest de Leroux (incluant Leroux) rue Clément-Pesant (numéros civiques 4611 et +)
Saint-Jean-Baptiste	boulevard Jean-Baptiste-Rolland
Saint-Joseph	aucune
Saint-Julien	aucune
Saint-Philippe	montée Saint-Philippe route du Canton, à l'est de la montée Saint-Philippe montée La Branche, au nord de Roland-Cadieux route du Canton à l'ouest de Renaud route du Canton, à l'est de Renaud jusqu'à l'église, côté sud (numéros civiques impairs) route du Canton, à l'est de l'école jusqu'à la montée Saint-Philippe, côté nord (numéros civiques pairs)
Saint-Stanislas	boulevard des Laurentides, au sud du viaduc rues à l'est de la 24 ^e Avenue et entre la 22 ^e Rue et la route 158
Val-des-Monts	boulevard du Curé-Labelle, au nord de place Lesage boulevard du Curé-Labelle, entre Hotte et place Lesage, côté est (numéros civiques impairs) rue Principale

Adopté

ADOPTION DU CADRE ORGANISATIONNEL DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE 2014-2015 (R-5023/SRÉ)

CONSIDÉRANT la révision de la politique relative aux services de garde en milieu scolaire effectuée au printemps 2011 (politique 3203);

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès des conseils d'établissement de chacune des écoles primaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources éducatives d'adopter le cadre organisationnel des services de garde en milieu scolaire 2014-2015;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie DoRay Daigneault, commissaire, d'adopter le cadre organisationnel des services de garde en milieu scolaire 2014-2015, le tout tel qu'il appert du document déposé au répertoire de la CSRDN sous la cote *CC2013-2014-24*.

Adopté

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME RÉGIONAL : CHEERLEADING (R-5024/DG)

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement de l'accréditation du programme régional *cheerleading* de l'école secondaire Saint-Stanislas permettant de maintenir une valeur ajoutée en complémentarité de l'offre de service globale offerte à la commission scolaire;

CONSIDÉRANT QUE le programme régional *cheerleading* ne met pas en péril les projets particuliers des différentes écoles;

CONSIDÉRANT QUE les besoins pour le maintenir se situent à l'intérieur des ressources humaines, matérielles et financières de l'école;

CONSIDÉRANT QUE l'école possède les infrastructures nécessaires afin de maintenir le programme en place pour une période de cinq ans;

CONSIDÉRANT l'accessibilité pour tous les élèves du territoire;

CONSIDÉRANT QUE la demande est appuyée, par voie de résolution, par l'ensemble de l'équipe-école, sa direction et son conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT QUE l'école a démontré des stratégies efficaces de recrutement particulièrement en milieu défavorisé;

CONSIDÉRANT QUE la pérennité de l'expertise et de l'engagement de l'équipe-école sera assurée;

Il est PROPOSÉ par M. Michel Lanthier, commissaire, d'adopter la demande d'accréditation du programme régional *cheerleading* pour une durée de cinq ans, débutant le 1^{er} juillet 2015.

Adopté

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME RÉGIONAL : FOOTBALL (R-5025/DG)

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement de l'accréditation du programme régional *football* de l'école secondaire Saint-Stanislas permettant de maintenir une valeur ajoutée en complémentarité de l'offre de service globale offerte à la commission scolaire;

CONSIDÉRANT QUE le programme régional *football* ne met pas en péril les projets particuliers des différentes écoles;

CONSIDÉRANT QUE les besoins pour le maintenir se situent à l'intérieur des ressources humaines, matérielles et financières de l'école;

CONSIDÉRANT QUE l'école possède les infrastructures nécessaires afin de maintenir le programme en place pour une période de cinq ans;

CONSIDÉRANT l'accessibilité pour tous les élèves du territoire;

CONSIDÉRANT QUE la demande est appuyée, par voie de résolution, par l'ensemble de l'équipe-école, sa direction et son conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT QUE l'école a démontré des stratégies efficaces de recrutement particulièrement en milieu défavorisé;

CONSIDÉRANT QUE la pérennité de l'expertise et de l'engagement de l'équipe-école sera assurée;

Il est **PROPOSÉ** par M. Yves Charette, commissaire, d'adopter la demande d'accréditation du programme régional *football* pour une durée de cinq ans, débutant le 1^{er} juillet 2015.

Adopté

CHOIX DU NOM PERMANENT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE LAFONTAINE (R-5026/SSGC)

CONSIDÉRANT les dispositions pertinentes de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la procédure relative au choix du nom d'un nouvel établissement ou le changement de nom d'un établissement existant;

CONSIDÉRANT la demande de choix de nom proposé par le conseil d'établissement de l'école primaire Lafontaine;

CONSIDÉRANT QUE le comité de parents a été consulté relativement à la demande précitée;

CONSIDÉRANT le dossier, la résolution et les représentations du conseil d'établissement et de la direction de l'école primaire Lafontaine;

Il est **PROPOSÉ** par M. Serge Forget, commissaire :

QUE le nom de l'école primaire Lafontaine soit : École Sans-Frontières;

QUE les procédures nécessaires à la modification de l'acte d'établissement de ladite école soient complétées dans les meilleurs délais et la modification diffusée aux instances appropriées.

Adopté

SUIVIS AUX QUESTIONS DIVERSES DE LA DERNIÈRE SÉANCE

QUESTIONS DIVERSES

INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

INFORMATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE

INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE - NOUVELLES ET COURRIER

INFORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

TOUR DE TABLE - PARTAGE D'INFORMATIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (R-5027/SSGC)

M^{me} Lison Girard, commissaire, **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 22 h 40.

Adopté

Président

Secrétaire